



**Enseignement français à l'étranger : la députée Anne GENETET demande
des mesures financières exceptionnelles pour faire face à la crise du Covid-19**

Paris, le jeudi 12 mars 2020

Anne GENETET, députée LREM de la 11ème circonscription des Français établis hors de France, demande des mesures financières exceptionnelles en faveur de l'enseignement français à l'étranger pour faire face à la crise du Covid-19 qui perturbe fortement la situation des écoles françaises (130 établissements fermés à ce jour), en particulier dans la zone Asie-Pacifique, à commencer par la Chine.

Nonobstant la réactivité et le professionnalisme du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour assurer au mieux la continuité de l'éducation des enfants scolarisés dans les établissements fermés du réseau, Anne GENETET demande au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de mobiliser des moyens financiers exceptionnels afin d'aider les familles touchées par les conséquences économiques de la crise sanitaire, en mettant notamment en place une commission exceptionnelle d'attribution des bourses scolaires pour soutenir les familles qui ne pourraient plus assumer les frais de scolarité du 2ème trimestre et / ou du 3ème trimestre. Anne GENETET demande une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle, réponse qui impose de mettre en place une procédure exceptionnelle, temporaire, plus souple et plus agile que la procédure ordinaire.

Pour la députée de la plus vaste circonscription législative française, *“cette mesure d'accompagnement est légitimement très attendue par nos compatriotes à l'étranger”*.